

## DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE FAUGERES

-----

### SEANCE DU 11 OCTOBRE 2012

L'an 2012 et le 11 octobre à 20h30, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. PALADEL Christian, Maire.

-----

Présents : PALADEL Christian, PASCAL Jean, OZIOL Marie-Thérèse, TALAGRAND Eric, AUDIBERT Odile, DESCHANEL André, GUARNER Marie-France, BLACHERE Marie-Louise, BOYER Paul.

Excusée : POUDEVIGNE Danielle.

Absent : LEYDIER Henri.

Secrétaire de séance : PASCAL Jean.

-----

#### Objet : **AMORTISSEMENT D'ETUDE TIERS**

Dans le cadre du « pôle d'économie du patrimoine » animé par le Syndicat pour le thermalisme et l'environnement (Sithere), la commune a bénéficié de concours financier par l'intermédiaire de ce syndicat intercommunal. En contrepartie, la commune a, par inscription budgétaire 2011, contribué aux études du PEP avec une participation financière constatée de 1119,34 €. Or, cette dépense d'étude réalisée par une collectivité tiers nécessite de procéder à son amortissement pour la part communale.

Le maire propose donc de délibérer sur la durée d'amortissement nécessaire, soit cinq ans, et d'inscrire par décision modificative les montants correspondant à cet amortissement en dépense d'ordre en section de fonctionnement et en recette d'ordre en section d'investissement, ce au titre des budgets 2012 à 2016 (sur la base d'un montant annuel de 224 €).

Après en avoir débattu, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition.

-----

#### Objet : **DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 1**

Suite à la délibération portant amortissement de frais d'étude prise le même jour ainsi que suite à une insuffisance de crédits pour frais de notaire, il y a lieu de modifier des inscriptions budgétaires par décision modificative.

Le Maire présente la proposition de la manière suivante :

- En section de fonctionnement :
  - o Réduction des charges à caractère général - chapitre 011 – article 61523 : - 92,00 €
  - o Réduction des dépenses imprévues -chapitre 022 : - 1000,00 €
  - o Augmentation du virement à la section d'investissement - chapitre 023 : + 868,00 €
  - o Inscription d'une dépense d'ordre - chapitre 042 - article 6811 : + 224,00 €
- En section d'investissement :
  - o Augmentation des recettes au titre du virement de la section de fonctionnement - chapitre 021 : + 868,00 €
  - o Inscription d'une recette d'ordre -chapitre 040 – article 28031 : + 224,00 €.
  - o Augmentation des dépenses « terrains nus » au titre de l'opération n° 13 -chapitre 21 article 2111 : + 1092,00 €

Après en avoir débattu, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition.

-----  
Objet : **INSTALLATION BORNE INCENDIE**

Le maire présente l'opportunité d'implanter une borne incendie dans le cadre des travaux de renforcement du réseau d'eau potable du secteur Pierre Plantée, Les Escouleyres, Chavêche, en accord avec le SEBA, au carrefour du chemin rural du Travers avec la voie communale n° 2 dite « de la Pierre Plantée ». Il présente un devis qui chiffre cette intervention, acquisition du matériel comprise, à hauteur de 2500,00 €.

Après en avoir débattu, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition.

-----  
Objet : **TRAVAUX SALLE POLYVALENTE**

Le maire présente la nécessité de procéder à des travaux d'étanchéité sur le mur extérieur de la salle polyvalente, en raison des remontées d'humidité dans les locaux. Il présente un devis qui chiffre cette intervention autour de 1850,00 €.

Après en avoir débattu, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition.

-----  
Objet : **TRAVAUX DIVERS DE VOIRIE**

Le maire présente la nécessité de procéder à divers travaux de voirie. Il présente un devis qui chiffre cette intervention autour de 1300,00 €.

Après en avoir débattu, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition